

A ssociation de Défense de l'Ecole Catholique

Chers amis et bienfaiteurs,

DEncore une fois à la veille de Noël, nous venons tendre la main pour les écoles que nous aidons, jour après jour, à transmettre l'héritage de la culture catholique et française.

Alors que d'ici peu nous allons fêter la naissance du Fils de Dieu dans la plus grande pauvreté à Bethléem, nous pouvons faire aisément le parallèle, que certains penseront audacieux, avec les écoles catholiques soutenues par l'**ADEC**, écoles pauvres et sans ressource parce qu'il n'y a pas de place pour elles dans la grande auberge de l'économie de la République.

EBien plus, un nouvel Hérode, le laïcisme athée, plus criminel que celui qui massacra les Saints Innocents, s'acharne à tuer l'âme des enfants en y plongeant le plus tôt possible le fer de l'athéisme et de l'immoralité.

Votre geste à l'approche de Noël, est celui des bergers et des Rois Mages qui viennent secourir l'Enfant Dieu. « *Tout ce que vous ferez au plus petit d'entre les miens c'est à moi que vous le faites* ».

A tous merci.

Abbé L. Duverger

Dans ce numéro :

Editorial	1
Les écoles de la Tradition sources de vocations	2
L'école catholique face à l'état	6
Nouvelles de l'association	8

Les écoles de la Tradition source de vocations

Abbé Patrick Troadec

Directeur du Séminaire Saint-Curé-d'Ars à Flavigny

Monsieur l'abbé Troadec, chiffres à l'appui, montre combien l'école catholique est indispensable pour préparer les cœurs à entendre l'appel du Maître de la moisson. Plus que jamais l'école catholique est au centre du renouveau du sacerdoce.

Tandis que de 1983 à 1995, 31% des séminaristes français formés à Flavigny et Ecône sont passés par une école de la Tradition, depuis 1996, alors que le nombre d'entrées par année est le même, leur proportion s'élève à 72% !

Depuis l'année 1996, ce sont 130 jeunes gens de nos écoles qui sont entrés à Flavigny soit comme séminariste (100 français et 15 étrangers), soit comme frère (14 français et 1 étranger). A ceux-ci, il faudrait joindre tous ceux qui sont entrés dans une communauté amie : chez les bénédictins, les capucins, les dominicains, la communauté de la Transfiguration...

Ainsi, devons-nous reconnaître que nos écoles sont aujourd'hui des pépinières de vocation. Ceci n'est pas étonnant lorsque l'on sait qu'en 1957 en France, 74% des vocations venaient des petits séminaires ; aujourd'hui nos écoles, sans être des petits séminaires, en tiennent lieu dans la mesure où elles créent un climat favorable à l'éclosion et à la conservation des vocations. Mgr Lefebvre l'avait prédit : «*Il est absolument certain que*





c'est par ces collèges (c'est-à-dire les écoles de la Tradition) que nous viendront le plus de vocations (...). Sans ouvrir des petits séminaires, nous avons des collèges qui en rempliront l'office». Lorsque les séminaristes présentent les éléments qui ont favorisé leur vocation, ils mentionnent souvent les écoles. Ainsi, l'un d'entre eux a rendu ce témoignage en janvier 2004 : «C'est dans une école traditionnelle que j'ai commencé à penser sérieusement à la vocation (15–17 ans). Ce désir a été surtout stimulé par le don de soi que nous montraient les prêtres de mon école, par leur très grande bonté. De plus, mon contact avec la liturgie et mon rôle de sacristain ont enraciné en moi un profond attachement au culte de l'Église. Le facteur déterminant a été cependant le fait que l'Église, dans la crise actuelle, a un grand besoin de prêtres». Nombreux sont les témoignages analogues. L'école a donc une influence décisive sur les vocations.

Cependant, pour garantir la stabilité de cette vocation, il est nécessaire d'y joindre l'équilibre familial. Le pape Pie XII le rappelait dans un discours adressé à de jeunes époux : *"Epoux chrétiens, dans la formation chrétienne des petites âmes que Dieu vous*

confiera, une part vous est réservée où personne ne pourra se substituer pleinement à vous. Dans cette formation, vous irez bien demander l'aide de prêtres zélés et de catéchistes, l'aide aussi des excellents éducateurs que sont les religieux et les religieuses, mais cette aide aura beau être grande, précieuse et large, elle ne vous libérera jamais de votre devoir et de vos responsabilités (...). Selon les dispositions ordinaires de la Providence, les âmes ne peuvent parvenir à une vie chrétienne et au salut hors de l'Eglise sans le ministère du prêtre. De même, ne l'oubliez jamais, les enfants ne peuvent, pour l'ordinaire, grandir dans la vie chrétienne que dans un foyer domestique où les parents, unis et bénis par le sacrement de mariage, remplissent le ministère qui leur est propre."

Or, précisément, les vocations surgissent en général dans les familles où les parents cherchent à accomplir consciencieusement leur devoir. Deux faits le signalent. En reprenant les statistiques de 1996 à 2005 au séminaire de Flavigny, on constate que la moyenne des enfants dans les familles de séminaristes français est de près de 6 enfants, tandis que 72% de leurs mères sont mères au foyer (le pourcentage s'élève à 82% pour les mères des séminaristes passés dans nos écoles). A titre de comparaison, dans les séminaires diocésains, la moyenne des enfants



par famille est de 3,8 tandis que seulement 30% de leurs mamans sont mères au foyer.

Plus de la moitié des séminaristes issus des écoles ont pensé à la vocation avant l'âge de 13 ans, ce qui montre également l'importance des premières années. Parmi nos séminaristes, certains ont senti le premier appel du bon Dieu dès le jour de leur première communion !

L'âge moyen des séminaristes venant de nos écoles est de 20 ans, tandis que les autres ont en moyenne 25 ans en entrant au séminaire.

Enfin, le nombre de défection est bien moins important chez les séminaristes passés par nos écoles.

Ces quelques chiffres ne suffisent pas à définir le profil de nos séminaristes, mais ce sont cependant des indices bien encourageants pour les prêtres et frères de nos écoles, pour les parents qui y mettent leurs enfants souvent au prix de grands sacrifices, et pour les bienfaiteurs qui les soutiennent. ■

Evolution du pourcentage des séminaristes français du séminaire de Flavigny ayant passé dans nos écoles :

1986 - 1990	30%
1991 - 1995	34%
1996 - 2000	64%
2001 - 2005	81%

Vous pouvez envoyer

tous les timbres

neufs ou oblitérés, anciens ou modernes, de tous pays, en toutes quantités, les collections plus ou moins complètes, les timbres sur enveloppes antérieurs à 1930,

toutes les pièces de monnaie,

tous les billets de banque de tous pays à :

ADEC Philatélie

chez monsieur Daniel Arnaud

Le Plessis Clérambault - 49110 Saint-Rémy-en-Mauges

Un geste simple, efficace, peu onéreux qui aide beaucoup.

Ils seront revendus sur les marchés aux timbres du monde entier
au profit de l'***ADEC***



L'enseignement catholique face à l'Etat

Abbé L. Duverger

Le Ministre de l'Education Nationale, Monsieur de Robien, invité de Radio Notre-Dame en septembre, affirma que l'école privée était aussi «*l'école de la République*», que cette école était «*une chance à portée de la main*» qu'elle apportait «*une liberté de choix*» et qu'il fallait «*donner une égalité de moyens à l'enseignement public et privé pour que ce choix puisse s'exercer*».

Immédiatement, ce fut une levée de bouclier dans le camp des défenseurs de l'école laïque : «*Scandaleux*», «*inadmissible*»... invitant le ministre à «*faire dans les plus brefs délais toutes les mises au point nécessaires*» car sa «*priorité devrait être de se préoccuper de l'enseignement public*».

Pour calmer cette fureur, Monsieur Paul Malarte, Secrétaire général de l'Enseignement Catholique est amené à préciser «*le positionnement original de l'Enseignement Catholique dans le paysage français : un enseignement associé par contrat au service public qui, à ce titre, participe clairement à l'école de la République*».

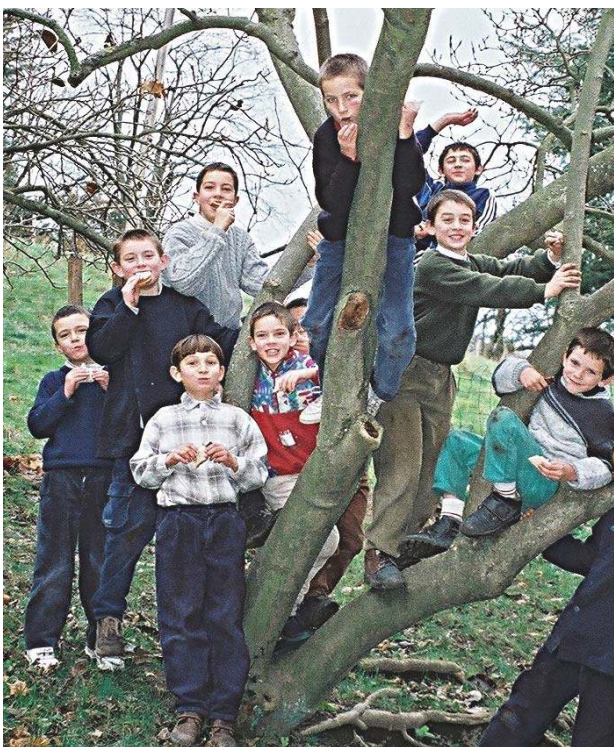
Ces déclarations entre partisans du laïc et du privé n'auraient pas lieu d'être relevées si elles ne réaffirmaient pas une fois de plus qu'il n'est pas question de voir s'établir dans notre pays une égalité de financement entre l'école laïque et l'école privée et qu'il n'y a plus de différence entre l'enseignement catholique et l'enseignement républicain.

En effet dans notre pays, par l'impôt, tous participent à l'Education Nationale : chaque habitant a dépensé 1 800 € en 2003 pour l'engraisser ce qui représente un budget de 6 600 € par élève scolarisé. Tout irait bien pour ceux qui se contentent de l'école publique si les résultats étaient satisfaisants, mais 1 enfant sur 4 entre en sixième sans savoir lire et 1 sur 5 ne sait pas compter.

Devant cette faillite de l'école publique, les parents confient de plus en plus souvent leurs enfants à l'école catholique sous contrat, à la discipline plus rigoureuse, aux résultats scolaires plus performants. Une famille sur deux inscrit un de ses enfants dans l'enseignement catholique. Ce serait l'occasion d'affirmer clairement son identité et d'évangéliser toutes ces familles souvent d'origine catholique qui, dans la

crise actuelle, ont perdu toute pratique religieuse.

Mais l'Etat laïc et athée n'a rien à craindre. Il n'est pas question pour l'Enseignement Catholique de profiter de cette position dominante pour faire du prosélytisme et transmettre la foi catholique. Monsieur Malartre l'affirme : *«L'enseignement catholique ne se situe pas comme un concurrent de l'enseignement public, il est un enseignement associé au service public d'éducation, et participe clairement à l'école de la République, il entend apporter sa contribution pour relever les défis éducatifs*



de la Nation, en particulier celui de l'éducation à la citoyenneté, par son ouverture à tous, par son respect de la liberté de conscience...»

Voilà comment se définit aujourd'hui l'Enseignement Catholique.

Comme est loin la définition qu'en donne Pie XI : *«Pour qu'une école soit jugée conforme au droits de l'Eglise, il est nécessaire que tout l'enseignement, toute l'ordonnance de l'école, personnel, programmes et livres en tout genre de discipline, soient régis par un esprit vraiment chrétien, sous la direction et la vigilance de l'Eglise, de telle façon que la religion soit le fondement et le couronnement de tout l'enseignement».*

On comprend que les parents qui veulent former des chrétiens fervents, fidèles à l'Eglise, recherchent au prix de mille sacrifices des écoles catholiques, libres de tout contrat avec l'Etat.

C'est pour les aider dans cette lourde tâche que nous faisons appel à votre générosité. ■

Pour nous aider, envoyez vos dons

ADEC

B.P. 125 - 92154 SURESNES Cedex

Aidez-nous ! Aidez-nous ! Aidez-nous !

Nouvelles de l'association

Le début de l'année scolaire est une période importante pour les responsables de l'**ADEC** chargés d'accorder les bourses scolaires aux familles qui les sollicitent. Finalement près de 300 enfants bénéficieront d'une aide pécuniaire pour recevoir une éducation catholique. Cette faveur, ils la doivent à votre générosité sans faille. Leur reconnaissance se manifeste tous les soirs par le cha-pelet qu'ils récitent aux intentions de tous leurs bienfaiteurs.

Ces bourses accordées par l'**ADEC** permettent, en complétant les scolarités de faire fonctionner l'école pendant l'année. Mais pour les directeurs, l'entretien des bâtiments est un souci constant. Votre générosité a permis de rénover la cuisine de l'école Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle (62). Malheureusement les fonds ont manqué pour refaire une toiture de l'école Saint-Michel (36).

L'école Saint Jean-Bosco à Marlieux (01) doit envisager de reconstruire. La place manque, les élèves sont passés maître pour transformer, plusieurs fois pas jour, le réfectoire en salle de classe. La chapelle trop petite ne peut recevoir toute l'école. Ces travaux se chiffrent à plusieurs centaines de milliers d'euros.

N'hésitez pas à faire connaître à l'**ADEC**, en communiquant leurs adresses, les personnes attentives au combat que nous menons pour l'éducation catholique des enfants. ■



La nouvelle cuisine de l'Ecole St Jean-Baptiste-de-la-Salle

Aidez-nous ! Aidez-nous ! Aidez-nous !

Lettre gratuite de l'Association de Défense de l'Ecole Catholique, B.P. 125 — 92154 Suresnes Cedex